



# INFO - SAULX

## Dans ce numéro :

- Mot du Maire
- Remerciements
- Inscriptions école
- Bibliothèque
- Défibrillateurs automatisés externes
- Déchetterie
- Déjections canines
- Biodéchets
- Parcelles à bâtir
- Stationnement
- Gendarmerie / Conciliateur de Justice
- Cartes d'identité et passeports
- Reprise de commerces
- Pétanque
- Marché
- Vide-greniers

Chers habitants,

Nous sommes au printemps, il est temps de se retrouver pour un nouvel Info-SAULX pour partager avec vous les nouvelles de notre commune, notamment son lot de travaux pour continuer à embellir notre cadre de vie et lui permettre de s'améliorer pour tous.

Les travaux du centre sont terminés, l'entreprise Eurovia devra reprendre quelques détails et malfaçons des bétons désactivés dans le courant du printemps, les végétaux qui n'ont pas repris seront changés à l'automne ; de là, un chantier de près de 5 ans, s'achèvera totalement, il aura bouleversé l'histoire de notre commune, qui peut désormais se targuer d'être vu comme un très beau village par nombre de visiteurs, passagers, voisins et habitants.

◆ 2023 est une nouvelle année qui verra se réaliser un grand projet pour notre commune et pour le Conseil Municipal des Jeunes, la création de l'espace sportif et de loisirs à côté de l'école. Accessible aisément par les différentes liaisons piétonnes, ce nouvel équipement se composera de trois espaces :

- un espace cardio/fitness avec une structure de fitness/musculation, un vélo et un vélo elliptique,
- un espace multisports comprenant un city-stade et une piste d'athlétisme périphérique (pourront être pratiqués : football, basketball, handball, volley, tennis, panna, badminton, ping-pong, etc...),
- une structure type Pyracord, en cordes, pour le plaisir des enfants qui adorent grimper.

La création de cet espace, pensé avec le Conseil des Jeunes, permettra à chacun de venir pratiquer une activité physique au centre de notre commune.

→ Coût d'investissement = 300 000 €, dont 240 000 € de subventions (80%) grâce à nos partenaires que sont l'État via l'Agence Nationale du Sport, l'Europe via LEADER, la Région Bourgogne-France-Comté et le Département de la Haute-Saône).

En début d'été, nous organiserons un grand évènement où vous serez tous invités pour la mise en service de ce nouvel équipement qui bénéficiera à tout notre territoire (école, périscolaire, enfants et habitants de SAULX et des villages voisins).

◆ Autres travaux également qui sont prévus dans le courant du printemps, l'entretien et la réfection de notre voirie avec une intervention de point à temps (rebouchage de trous) sur la totalité de la commune ; nous réfléchissons à une reprise plus approfondie sur la Route de la Méchère qui s'est fortement dégradée, malgré une réfection en 2017.

→ Coût d'investissement = 50 000 € mais quasiment aucune subvention possible pour ce qui concerne la voirie (quelques % tout au plus).

◆ Comme prévu dans la programmation, les travaux de réfection de la

conduite d'eau et des branchements de la Rue du Gros Galu et du Lotissement Le Courbot démarreront après les vacances d'été. Une fois ces travaux d'eau achevés, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom aériens seront engagés à leur tour, pour se terminer théoriquement dans le courant de l'hiver. La chaussée sera donc reprise après la période hivernale, au printemps 2024. Conséquence de la vitesse à laquelle roulent des usagers de la route vers VELLEMINFROY et suite à de nombreuses plaintes de riverains, un aménagement de sécurité visant à réduire la capacité de vitesse est à l'étude, mais s'agissant d'une route départementale, la commune n'a pas le libre choix des possibilités.

→ Coût d'investissement réseau d'eau par le Syndicat de la Grande fin : 300 000 €, subvention 70% par l'Agence de l'eau, l'État et le Département de la Haute-Saône.

→ Coût d'investissement enfouissement des réseaux : 240 000 €, dont 60% de subvention par le SIED et l'État.

◆ De nombreux autres petits travaux sont prévus cette année, dont certains déjà commencés, comme l'habillage du mur du tabac par un parement en pierre, idem local poubelle de l'école et rampe d'accès PMR au rez-de-chaussée de la mairie ; finition de la pose des pavés le long des façades de la Grande rue ; réfection de la place du puits à l'entrée de la Rue de la Courbière ; tous les bancs en bois ont été retirés pendant l'hiver, ils ont été modernisés avec un remplacement des planches qui étaient à repeindre chaque année par une structure en métal thermolaqué, ce qui ne nécessitera plus d'entretien, ils seront remplacés progressivement ; pose de portes vélos devant les commerces pour les cyclistes (ils sont voulus simples et verticaux pour éviter que les piétons ne se prennent les pieds dedans comme dans les râteliers classiques), un plus important est posé devant la mairie à destination de tous les usagers des services et de l'école. E chantier de réfection des bureaux de la CCTV (1<sup>er</sup> étage de la Mairie) se poursuit, et se complètera par la création d'une salle de réunion au 2<sup>e</sup> étage (mais nous attendons l'attribution des subventions demandées pour lancer les travaux).

Côté Communauté de Communes : le concours d'architectes pour le nouveau bâtiment périscolaire a été lancé. Le projet prévoit la construction de deux nouvelles salles de classe sur la cour haute, juste à côté du grand bâtiment de l'école, et la conversion effective de l'usage du petit bâtiment du bas (qui accueillait deux classes) au service préscolaire. Il sera lui-même étendu pour permettre un accueil optimal des enfants qui le fréquentent. Trois candidats ont été retenus ; prochaine étape, présentation de leurs projets en juin, puis sélection du lauréat cet été, démarrage des travaux début 2024. Le bâtiment devrait être en service à la rentrée 2025.

Il y aurait encore beaucoup de chose à vous partager, mais gardons-en pour le prochain Info-SAULX, bon printemps à tous...

Bien à vous.

Benjamin GONZALES

### Solidarité envers les sinistrés suite au séisme en Turquie :

Merci à **Dominique MENIGOZ** qui a initié et organisé la collecte sur SAULX, et à tous les donateurs. Le fruit de cette collecte a été amené au point de collecte à VESOUL et est **parti à destination**.

### Inscriptions à l'école :

Les inscriptions à l'école, pour les enfants nés en 2020, se feront les **jeudi 27 avril** et **jeudi 4 mai** entre 8 h 30 et 18 h 00.

Documents nécessaires :

- certificat d'inscription délivré par le maire de la commune de résidence
- livret de famille
- carnet de santé à jour au niveau vaccinal.

Contact : [ecole.saulx@ac-besancon.fr](mailto:ecole.saulx@ac-besancon.fr) ou **03.39.28.01.25**. aux horaires d'école

### Bibliothèque municipale :

Les bénévoles, Cameron, Pascale et Sophie, vous accueillent les **mercredi et samedi de 10 h 00 à 12 h 00**, au rez-de-chaussée de la Mairie, et proposent un large choix de documents, romans, BD, albums... pour toutes les générations et tous les goûts. Grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale, nous avons régulièrement l'occasion de renouveler nos ouvrages et pouvoir ainsi répondre à vos demandes et préférences.

### Défibrillateurs Automatisés Externes – DAE :

La commune s'est équipée de **deux DAE**, ils ont été installés sur la façade de la **mairie** et celle de la **salle polyvalente**. La formation qui s'est déroulée le 8 avril a réuni 24 personnes de SAULX et de CHATENOIS.

### Déchetterie : 03.84.95.93.76.

Attention, depuis le 1<sup>er</sup> mars, nous sommes passés aux **horaires d'été** jusqu'au 31 octobre :

- lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 50 et 14 h 00 à 17 h 50,
- fermée mardi, jeudi et jours fériés.

### Déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts :

Cela devient de plus en plus compliqué, l'**incivisme** est **grandissant** notamment avec les **déjections canines** ! Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, **ramasser** les déjections. Attention trop de propriétaires de chiens ne respectent pas cette règle de bien vivre ensemble, alors que c'est un geste simple qui permettrait à tous, de marcher en toute tranquillité, en regardant le paysage plutôt que ses pieds, et permettre aux petits de courir et jouer sereinement sur l'aire de jeux. Quant aux espaces verts, respectez les employés qui les entretiennent, que pensez-vous qu'il se passe quand on tond ou qu'on débroussaille quand il y a des dizaines de crottes dans l'herbe... oui cela en projette partout et sur tout le monde !!! La **situation** devient **inacceptable** et les plaintes se multiplient de jour en jour malgré des rappels directs aux propriétaires pris sur le fait... c'est bien malheureux de devoir en arriver là mais face à cela le conseil municipal a pris la décision de mettre en vigueur une **verbalisation** majorée fixée à **300 € à partir du 1<sup>er</sup> mai**.

Des sacs destinés au ramassage des crottes de vos amis à quatre pattes sont mis à disposition gratuitement par la mairie, à récupérer lors des permanences.

### Biodéchets :

Suite à différents dysfonctionnements, l'entreprise qui a fabriqué les points d'apports volontaires des biodéchets pour le SICTOM apporte des améliorations progressivement pour que leur utilisation soit optimale. N'hésitez pas à nous en faire part si toutefois vous remarquez de nouveaux problèmes.

Les habitants qui souhaitent s'engager dans la démarche de **collecte gratuite** des biodéchets, sont invités à venir en **Mairie** pour s'inscrire et **récupérer le matériel nécessaire**.

### Vente de parcelles – Projet à venir pour l'été/automne 2023 :

Suite à la vente de toutes les parcelles de la Rue Nouvelle, le conseil municipal a réfléchi sur la prochaine possibilité de construction. Après enquête publique de modification du PLU, c'est sur le haut du village que cela sera possible (à la place des anciens équipements sportifs). Les personnes intéressées par une potentielle acquisition peuvent déjà prendre contact avec la mairie. Le permis d'aménager va être déposé, puis le découpage par le géomètre et les études de sol, les parcelles devraient pouvoir être disponibles à la vente dans le courant de l'été, pour des ventes à partir de la **fin de l'été**. Il est envisagé des terrains de **8 à 12 ares**, au prix de **40 euros/m<sup>2</sup>**. Parlez-en autour de vous...infos disponibles en Mairie : maire@saulx.fr - 03.84.95.86.75.

### Trottoirs – stationnement :

N'oubliez pas que les trottoirs sont faits pour la circulation piétonne, le stationnement n'y est pas autorisé. Il est ennuyeux de voir des personnes avec difficultés de déplacement ou des poussettes être obligées de descendre sur la route parce que des voitures prennent l'espace de sécurité du trottoir. Il y a des stationnements prévus sur l'espace public qui ponctuent toute la commune, vos résidences disposent de garages, de cours et de stationnements, merci de les utiliser.

### France Services – permanences Gendarmerie et Conciliateur de Justice :

En plus des autres partenaires, la France Services accueille désormais aussi des permanences de la Gendarmerie (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois 8 h 30 à 11 h 30) et du Conciliateur de Justice (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00), venez les rencontrer...

## Cartes d'identité et passeports :

Suite à notre candidature, nous avons le plaisir de vous informer que la commune a été retenue pour enregistrer les demandes et délivrer les titres d'identité (carte d'identité et passeports – première demande ou renouvellement).

Le service est disponible auprès des agents de la France Services, aux horaires d'ouverture (attention, en cas d'affluence, la prise de rendez-vous peut s'avérer nécessaire).

Contact : **03.84.95.89.90. ou franceservicesaulx1@cctv70.fr**



Afin de simplifier vos démarches, un photomaton aux normes a été installé dans le hall de la mairie (vous pouvez également faire appel à Jean-François MAILLOT, photographe agréé de COLOMBIER qui peut se déplacer à votre domicile 06.74.78.19.18.)

## Reprise de commerces :

- **Relais 66** : le Relais 57 a été repris et rebaptisé Relais 66 par Brigitte THOMAS, une commerçante historique de la commune puisqu'elle a tenu un moment le bureau de tabac puis la Pomme d'Or. Elle propose un service de bar-café-restaurant, de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au samedi, et organise ponctuellement des soirées à thème. **Tél. : 06.81.72.72.69. ou brigitte.thomas@orange.fr**
- **Boucherie/charcuterie ROBERT** : la boucherie a été reprise par Stéphane ROBERT, les mêmes services de boucherie, charcuterie et de traiteur sont pérennisés. Les nouveaux horaires sont : du mardi au vendredi de 8 h 00 à 13 h 00 - 15 h 00 à 19 h 00, et le samedi de 8 h 00 à 18 h 00. **Tél. : 03.84.95.83.59. – www.traiteur-robert.fr**

## Pétanque :

Pascal JUIF invite les boulistes à se réunir chaque mardi et jeudi à partir de 15 h 00 sur la Place de l'Église pour partager un temps de jeu convivial. **Tél. : 06.78.59.73.23.**

## Marché :

Reprise des marchés locaux et d'artisanat, le prochain se déroulera le **dimanche 30 avril** de 10 h 00 à 17 h 00 sur la Place de l'Église.

## Vide-greniers EHPAD :

L'association « Au Petit Bonheur Jean MICHEL » de l'EHPAD organise un vide-greniers le dimanche 14 mai de 6 h 30 à 17 h 00. Buvette et restauration rapide sur place. Le tarif est fixé à 3 € le mètre.

**Infos/inscriptions :** aupetitbonheurjeanmichel@gmail.com et 03.84.95.88.88. entre 8 h 00 et 17 h 00.

# Localiti

L'information de SAULX et de la Communauté de Communes du Triangle Vert en temps réel



Télécharger dans l'App Store  
DISPONIBLE SUR Google Play

SAULX et la CCTV ont mis en place l'application **Localiti** afin de vous transmettre en temps réel, les dernières actualités, les événements/manifestations à venir sur le territoire ou encore les alertes météo/sanitaires par exemple...

**Téléchargez-la gratuitement et sans nécessité de vous créer un compte !**



Commune de SAULX  
www.saulx.fr

Signalement Contact

Informations

Compte rendu de la réunion de conseil du 04...

Etaient présents Mme le Maire Sylvie Durand, les adjoints (sauf M. Martin, excusé)...

Fermeture annuelle de secrétariat

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé la semaine du 15 au 19 août prochain.

**Retrouvez toutes les informations de notre commune sur [www.saulx.fr](http://www.saulx.fr)  
et de notre communauté de communes sur [www.cctv70.fr](http://www.cctv70.fr)**